



Infolettre de l'AEEM Édition automne 2023

Message de la présidente

Bonne rentrée! J'espère que vous avez pu recharger vos batteries et que vous êtes d'attaque pour la nouvelle année scolaire.

L'année 2023-2024 sera certainement définie par les négociations, tant à l'échelle provinciale que locale. Malheureusement, au provincial, le gouvernement persiste à faire des offres qui se résument à un mot: exécrables. Sur les salaires, il ne démord pas de son offre misérable de 9 % sur 5 ans, et ne propose rien concernant l'indexation au coût de la vie. Il s'attaque même à la rente de retraite, même si de son propre aveu, le RREGOP est en excellente santé financière. Il ne montre aucune ouverture face à nos demandes, s'entêtant à vouloir traiter des priorités de son programme. **Une manifestation est prévue le 23 septembre au parc Jeanne-Mance.** Ensemble, d'une seule voix, 420 000 membres du Front commun prendront la rue pour faire comprendre au gouvernement qu'il doit nous offrir mieux... beaucoup mieux. Nous devons y être en très grand nombre pour améliorer nos conditions de travail. J'espère donc y voir une importante délégation de l'AEEM!

Les moyens de pression s'intensifieront rapidement à l'automne en vue d'obtenir un mandat de grève auprès de tous les syndicats du Front commun, dont l'AEEM et l'APEQ. Le moment du déclenchement d'une grève est un enjeu stratégique : il fait donc l'objet d'une

analyse constante de l'évolution de la situation. Si le gouvernement ne nous laisse d'autre choix que de déclencher la grève, celle-ci pourrait être exercée au moment opportun dès la fin des consultations à l'automne. **Il y aura une assemblée générale de l'AEEM le 20 septembre sur Zoom.** Le président de l'APEQ, Steven Le Sueur, et le négociateur en chef de l'APEQ, François Breault, expliqueront aux membres l'état des négociations et répondront aux questions. Les membres seront ensuite invités à se prononcer sur le mandat de grève. L'information sur le processus d'inscription à cette rencontre ainsi que la documentation pertinente vous seront envoyées d'avance.

Du côté des négociations locales entre l'AEEM et la CSEM, vous vous rappellerez que la CSEM avait annulé la première rencontre prévue avec nous au printemps dernier, en raison de leur mécontentement à l'égard des résultats du sondage mené auprès de nos membres sur leurs conditions de travail. L'AEEM insistera bien sûr auprès de la CSEM afin qu'une rencontre se tienne enfin, que nos demandes puissent être déposées et que nous en venions à une entente satisfaisante en votre nom.

Toutes les mises à jour sur les négociations sont envoyées aux membres dès qu'elles sont disponibles, et elles se trouvent aussi sur la [page d'accueil du site Web de l'AEEM](#).

Quels que soient les défis qui vous attendent au cours des prochains mois, je vous souhaite une magnifique année scolaire, dans le plaisir et la santé.

— Lori

Contenu

Dates importantes

Calendriers scolaires 2023-2024

Comité de perfectionnement

Mobilisation

Échelles salariales 2023-2024

Modifications à la tâche

Valeur ajoutée et journées de compensation

Congrès 2023 de l'APEQ

Formulaire de tâche (secteur des jeunes)

Bac en enseignement professionnel

Comités 2023-2024

Personnel professionnel de l'AEEM

Nous joindre

Dates importantes

20 septembre, 16 h 45 : assemblée générale sur Zoom (le point sur les négociations provinciales et vote de grève) – information détaillée sur l'inscription et l'ordre du jour à venir

23 septembre, 13 h : manifestation du Front commun (parc Jeanne-Mance)

12-13 octobre : congrès annuel de l'APEQ (hôtel Bonaventure)

Calendriers scolaires 2023-2024



Vous trouverez les calendriers scolaires 2023-2024 de la CSEM des secteurs des jeunes, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle [ici](#).

Comité de perfectionnement (CP)

Saviez-vous que vous pouvez faire une demande de fonds pour différents types de perfectionnement professionnel? Frais de scolarité universitaires, ateliers, projets collectifs, grandes conférences, cours de langue et test de compétence linguistique ne sont que quelques exemples d'activités qui peuvent être financées par le CP CSEM-AEEM. Prenez le temps de lire attentivement les règles de financement et les dates limites de demande, qui peuvent changer d'une année à l'autre.

Nous vous ferons parvenir le livret du CP et le formulaire de demande dès qu'ils seront disponibles auprès de la CSEM.

NATIONAL RALLY FOR OUR PUBLIC SERVICES

SATURDAY, SEPTEMBER 23, 2023
JEANNE-MANCE PARK – MONTRÉAL

MANIFESTATION NATIONALE POUR NOS SERVICES PUBLICS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
MONTRÉAL

FRONT COMMUN

FRONT COMMUN

ARRIVAL / ARRIVÉE
PARC JEANNE-MANCE, MONTRÉAL

Large crowd is expected - All are welcome!
Plan accordingly and wear your Common Front apparel.

Venez en grand nombre, vous êtes tous les bienvenus!
Planifiez en conséquence et portez vos vêtements du Front commun.

MARCH / MARCHÉ

13:00 Quartier des Spectacle/ Place des Festivals

SPEECHES AND ENTERTAINMENT / DISCOURS ET DIVERTISSEMENT

14:00

RETURN / RETOUR

16:00

Mobilisation

Dans le contexte de l'expiration de la convention collective provinciale le 31 mars dernier et du commencement d'une nouvelle ronde de négociations, les travailleuses et travailleurs du secteur public du Québec intensifient les actions de mobilisation afin d'attirer l'attention sur notre combat pour l'amélioration des conditions de travail et de la qualité des services publics.

Comme mentionné au début de la présente infolettre, **une grande manifestation se tiendra au parc Jeanne-Mance le samedi 23 septembre**, en compagnie de nos collègues du secteur public du Québec. Il est crucial que le plus grand nombre de membres possible participent à cet événement pour envoyer un message bien clair: le gouvernement doit investir dans les services publics par des négociations collectives de bonne foi. J'encourage fortement tous les membres de l'AEEM à venir manifester.

Le ou la délégué.e de chaque école/centre a reçu (ou recevra sous peu) des cache-cou multifonctions verts et noirs pour chaque membre. Je vous invite à le **porter fièrement en signe de solidarité à la manifestation du 23 septembre**. Si vous n'en avez pas reçu, communiquez avec votre délégué.e de l'AEEM.

Si vous avez des questions sur les efforts de mobilisation provinciale de l'APEQ, communiquez directement avec moi (lori@mta-aeem.com). Vous trouverez également les plus récentes mises à jour concernant les négociations [sur le site Web de l'AEEM](#).

Échelles salariales 2023-2024

Les paies de l'année scolaire en cours seront versées du 24 août 2023 au 8 août 2024, un jeudi sur deux. La convention collective provinciale a expiré à la fin mars 2023 et qu'aucune nouvelle entente n'est encore intervenue. Toute augmentation à laquelle vous aurez droit en vertu de la nouvelle convention s'appliquera rétroactivement au 30 mars 2023.

Vous trouverez les échelles salariales en vigueur [ici](#).

Modifications à la tâche



Saviez-vous que dans la convention collective provinciale 2020-2023, certaines parties de votre tâche enseignante sont comptabilisées différemment? L'année de travail compte toujours 200 jours et la semaine, 32 heures, mais certaines tâches (« autres tâches professionnelles ») peuvent être annualisées. De plus, **deux heures de travail de nature personnelle par semaine peuvent être effectuées à l'endroit et au moment de votre choix** (donc **PAS** nécessairement à l'école). À l'automne, la direction doit consulter chaque enseignant.e sur la répartition de sa tâche annuelle.

Pour en savoir plus :
[Modifications à la tâche.](#)

Valeur ajoutée et journées de compensation



La politique de la CS qui prévoit une compensation pour le personnel enseignant qui prend part à des activités parascolaires demeure en vigueur. Des dispositions de l'entente provinciale prévoient en outre une compensation en argent (appelée « valeur ajoutée »). **Beaucoup d'activités sont admissibles à une compensation en temps ET en argent.** En septembre, la direction doit consulter le conseil d'école sur la liste des activités approuvées pour l'année scolaire en cours et la faire circuler auprès du personnel. La compensation, qui peut aller jusqu'à 3 jours pour 60 heures et plus d'activités parascolaires, peut être prise à n'importe quel moment durant l'année scolaire, mais ne doit occasionner aucuns frais de suppléance. Les journées prises doivent faire l'objet d'une entente entre l'enseignant.e et la direction. La politique ne stipule pas que cette compensation doit être prise lors des dernières journées pédagogiques en juin. Il est conseillé au personnel enseignant de consigner par écrit les dates et heures consacrées aux activités afin d'éviter les conflits au moment de réclamer la compensation et/ou la valeur ajoutée.

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Congrès 2023 de l'APEQ



Le congrès de l'APEQ aura lieu les 12-13 octobre à l'hôtel Bonaventure. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur les conférenciers Susan Aglukark et Laurent Duvernay-Tardif, les ateliers pré-congrès du 12 octobre et les ateliers des 12-13 octobre. N'oubliez pas que les activités pré-congrès du 12 octobre et la suppléance pour la journée sont admissibles au financement du CP!

Formulaire de tâche

(secteur des jeunes)

À l'automne, le personnel enseignant est invité à signer leur formulaire de tâche. **Assurez-vous que chaque groupe et matière enseignée, incluant la langue d'enseignement, est indiqué sur le formulaire.** Le nombre d'élèves par groupe ainsi que le nombre de minutes passées avec chaque groupe devraient aussi y figurer. Les totaux au bas du formulaire doivent aussi être remplis. Il est de la responsabilité de chaque enseignant.e de s'assurer que leur formulaire reflète fidèlement sa tâche pour la présente année scolaire. Cette information est cruciale et peut avoir un impact sur la dotation et l'affectation dans les années suivantes.

Baccalauréat en enseignement professionnel



L'Université de Sherbrooke a finalement rouvert le cheminement anglophone du baccalauréat en enseignement professionnel, qui permet au personnel enseignant rémunéré à l'heure à la formation professionnelle d'étudier dans le but d'obtenir les qualifications légales tout en continuant de travailler. Pour en savoir plus, [communiquez avec l'Université de Sherbrooke](#) directement ou [consultez le site Web de l'UdeS](#). N'oubliez pas que souvent, les frais de scolarité universitaires peuvent être financés en partie par le Comité de perfectionnement (CP) CSEM-AEEM.

Comités 2023-2024



Si vous souhaitez siéger à l'un des comités paritaires AEEM-CSEM ou à l'un des comités internes de l'AEEM, [veuillez remplir ce formulaire Google](#) d'ici le **lundi 18 septembre 2023**. Une description détaillée de chaque comité [peut être consultée ici](#).

Personnel professionnel de l'AEEM

Lori

- volet politique de l'Association
- porte-parole principale des membres auprès de la CSEM, de l'APEQ (notre association provinciale) et des médias
- négociatrice en chef de l'AEEM lors des négociations locales avec la CSEM

Nadia

- embauche, affectation et mutation du personnel enseignant (secteur des jeunes)
- conseil d'école et comité d'attribution des ressources
- santé, sécurité et CNESST
- perfectionnement professionnel
- questions d'ordre général

Peter

- secteurs de la formation prof. et de l'éducation des adultes
- griefs
- retraite et assurance
- droits parentaux
- questions d'ordre général

Si vous souhaitez que Lori, Peter et Nadia **se rendent à votre école pour répondre à vos questions sur divers sujets**, demandez à votre délégué.e d'écrire directement à Lori. Nous pouvons nous y rendre à l'heure du dîner ou après l'école, ou même organiser une réunion virtuelle.

Nous joindre



Le bureau de l'AEEM est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h 30 à 16 h le vendredi.

514.487.4580

4260, avenue Girouard, bur. 200, H4A 3C9

mta@mta-aeem.com

lori@mta-aeem.com

psutherland@mta-aeem.com

nadia@mta-aeem.com